

Communiqué Pour distribution immédiate

INNERGEX ACQUIERT UNE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE 40,6 MW AU QUÉBEC ET CLÔTURE UN PLACEMENT PRIVÉ D' ACTIONS ORDINAIRES DE 123,7 M\$

- *Augmentation de la production annuelle moyenne de 8 % et de la puissance installée nette de 5 %*
- *Le produit du placement privé servira à financer les acquisitions annoncées récemment*
- *Innergex signe une lettre d'intention visant l'acquisition de 6 autres sites au Québec et en Ontario*
- *La Société annonce également sa décision de mettre en place un RRD*

LONGUEUIL, Québec, le 26 juillet 2012 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») annonce qu'elle a conclu une entente définitive avec le groupe de sociétés Hydromega (« Hydromega ») visant l'acquisition de sa participation de 70 % dans la centrale hydroélectrique de Magpie située dans la MRC de Minganie, dans le nord-est du Québec, au Canada.

La Société a également signé une lettre d'intention avec Hydromega visant l'acquisition de sa participation dans six autres sites, y compris une centrale hydroélectrique de 30,5 MW au Québec, quatre projets de centrales hydroélectriques en construction totalisant 22,0 MW en Ontario et un projet de centrale hydroélectrique en développement de 10,0 MW, également en Ontario.

En même temps, la Société a clôturé un placement privé avec la Caisse de dépôt et placement du Québec et un autre investisseur institutionnel visant l'émission de 12 040 499 actions ordinaires au prix de 10,27 \$ l'action, pour un produit brut de 123,7 M\$. Cette somme servira à financer l'acquisition de la centrale de Magpie, ainsi que les autres acquisitions annoncées récemment par la Société.

« Innergex poursuit sa stratégie d'accroître sa production à long terme et d'améliorer ses perspectives de croissance, en conservant l'équilibre entre ses installations en exploitation et ses projets en développement à travers le Canada », déclare Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex. « L'acquisition d'aujourd'hui augmente immédiatement notre capacité à générer des flux de trésorerie additionnels qui assurent un dividende durable à nos actionnaires. »

M. Letellier se réjouit d'avoir conclu un placement privé avec la Caisse de dépôt et placement du Québec et un autre investisseur institutionnel. Il ajoute que « pour nous, cela représente la reconnaissance de nos réalisations jusqu'à ce jour et un témoignage de confiance dans notre potentiel de croissance à long terme. »

La Société prévoit clore l'acquisition de Magpie d'ici le 30 septembre 2012, sous réserve des autorisations réglementaires et autres conditions habituelles de clôture.

Description des actifs visés

Centrale hydroélectrique de Magpie

Innergex fera l'acquisition de la participation de 70 % d'Hydromega dans Magpie, une centrale hydroélectrique au fil de l'eau de 40,6 MW située sur des terres publiques dans la Municipalité Régionale de Comté de Minganie, dans le nord-est du Québec. Cette centrale a été mise en service en 2007 et toute l'électricité qu'elle produit fait l'objet d'un contrat d'achat d'électricité de 25 ans avec Hydro-Québec. Sa production annuelle moyenne est d'environ 185 000 MWh, assez pour alimenter près de 11 000 foyers québécois. Cette centrale devrait générer des revenus annualisés de l'ordre de 10,0 M\$ en 2012, y compris les paiements reçus en vertu du programme écoÉNERGIE.

Le coût d'achat sera de l'ordre de 30,3 M\$, plus la prise en charge d'une dette liée au projet d'environ 52,0 M\$, lequel porte un taux d'intérêt moyen de 6,35 % et est amorti sur une période 24 ans se terminant en 2031.

Lettre d'intention visant l'acquisition de 6 sites hydroélectriques additionnels au Québec et en Ontario

En même temps que l'acquisition de Magpie, la Société a signé une lettre d'intention avec Hydromega visant l'acquisition de sa participation dans six autres sites hydroélectriques au fil de l'eau.

Une centrale en exploitation au Québec : La centrale de Sainte-Marguerite située près de Sept-Îles, au Québec a une puissance installée de 30,5 MW. Toute l'électricité qu'elle produit fait l'objet de deux contrats d'achat d'électricité avec Hydro-Québec, dont un qui se termine en 2018 (pour 8,5 MW) et l'autre qui se termine en 2027 (pour 22,0 MW). Les deux sont renouvelables pour une période additionnelle de 25 ans. Hydromega détient une participation de 100 % dans cette installation.

Quatre projets en construction en Ontario : Les projets de Big Beaver Falls, Camp Three Rapids, White Otter Falls et Old Woman Falls situés près de Kapuskasing, en Ontario auront une puissance installée globale de 22,0 MW. Toute l'électricité qu'ils produiront fera l'objet de contrats d'achat d'électricité de 40 ans avec la Commission de l'énergie de l'Ontario. La mise en service des projets de Big Beaver Falls et Camp Three Rapids est prévue d'ici la fin de 2012; Hydromega détient une participation de 80 % dans ces projets. La mise en service des projets de White Otter Falls et de Old Woman Falls est prévue au début de 2013; Hydromega détient une participation de 80 % et de 75 %, respectivement dans ces projets.

Un projet en développement en Ontario : Le projet hydroélectrique de Dokis situé près de Dokis, en Ontario aura une puissance installée de 10,0 MW. Toute l'électricité qu'il produira fera l'objet d'un contrat d'achat d'électricité de 40 ans avec la Commission de l'énergie de l'Ontario. La construction de ce projet est prévue de commencer en 2012 et sa mise en service devrait se faire en 2014; Hydromega détient une participation de 60 % dans ce projet.

Convention de dépôt

Dans le cadre de l'acquisition de Magpie, la Société a signé une convention de dépôt d'une somme de 25,0 M\$ qui sera versée immédiatement à Hydromega. Ce montant constituera une avance sur la contrepartie à payer pour acquérir Magpie ou d'autres actifs d'Hydromega. Par ailleurs, la convention de dépôt contient un droit de première offre sur, ainsi qu'une option pour, l'acquisition de la centrale de Sainte-Marguerite.

M. Jacky Cerceau, président et directeur général d'Hydromega, explique la décision de son entreprise en ces mots : « Depuis 1987 Hydromega, société à capital fermé, a développé avec succès plusieurs projets hydroélectriques, d'abord au Québec et plus récemment en Ontario. Après 25 ans d'existence, Hydromega se trouvait à la croisée des chemins pour continuer son développement et financer des projets de plus en plus coûteux et devait choisir entre devenir une société publique ou se joindre à une société publique déjà en exploitation dans le domaine des énergies renouvelables. Nous sommes enchantés d'avoir choisi cette deuxième voie. Cette décision fut naturelle par le fait que Innergex est un chef de file québécois de l'industrie qui partage les mêmes valeurs que nous et dont le portefeuille de projets et les possibilités de croissance sont impressionnants. Après la cession de notre participation dans la centrale Magpie nous avons la ferme intention de compléter la transaction avec le transfert des autres actifs. »

Placement privé d'actions ordinaires de 123,7 M\$

La Caisse de dépôt et placement du Québec et un autre investisseur institutionnel se portent acquéreurs, aux termes d'un placement privé, de 9 632 399 et 2 408 100 actions ordinaires, respectivement au prix de 10,27 \$ l'action, pour un produit brut de 123,7 M\$.

Le produit de ce placement privé servira à financer l'acquisition de la centrale hydroélectrique de Magpie, ainsi que les autres acquisitions annoncées récemment par la Société, notamment celle des centrales hydroélectriques de Brown Lake et de Miller Creek (voir le communiqué du 14 juin 2012) et celle du projet éolien de Wildmare (voir le communiqué du 26 juillet 2012).

L'émission d'actions ordinaires aux termes de ce placement privé est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires d'usage des autorités en valeurs mobilières pertinentes, y compris le TSX. De plus, les actions ordinaires émises aux termes du placement privé seront assujetties à un délai de conservation de quatre mois prévu par la loi.

Mise en place d'un régime de réinvestissement de dividendes (« RRD »)

Le conseil d'administration de la Société a récemment approuvé la mise en place d'un régime de réinvestissement de dividendes pour ses actionnaires. Les modalités du régime seront mises au point au cours des prochaines semaines.

La Caisse de dépôt et placement du Québec a d'ailleurs indiqué son intention de participer au RRD à hauteur d'un minimum de 50 % de ses actions, et ce, pour une période d'un an.

Conférence téléphonique et webdiffusion jeudi 26 juillet à 11 h HAE

La Société tiendra une conférence téléphonique et webdiffusion le jeudi 26 juillet à 11 h HAE. M. Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex présentera les détails de plusieurs acquisitions annoncées récemment et du placement privé d'actions ordinaires de 123,7 M\$.

Date et heure : **Jeudi 26 juillet 2012**
11 h HAE

Numéros de téléphone : **1 888 231-8191**
1 647 427-7450

Webdiffusion : <http://services.choruscall.ca/links/innergex120726.html>

Il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence au 1 855 859-2056 (code 12434700#) jusqu'au 2 août 2012 à 23 h 59 HAE.

Un enregistrement de la webdiffusion sera disponible sur le site Web de la Société au www.innergex.com. La présentation pourra être téléchargée à partir du site Web de la Société par la suite.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 26 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 494 MW (puissance brute de 880 MW), dont 20 centrales hydroélectriques, cinq parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans 9 projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 231 MW (puissance brute de 374 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 2 904 MW (puissance brute de 3 127 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P et BBB (faible) par DBRS.

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un rendement sur le capital élevé, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient de l'information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières. L'information et les énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques dans le présent communiqué constituent de l'information prospective. On reconnaît la nature prospective de ces énoncés et de l'information à l'emploi de mots comme « environ », « approximativement » ou « potentiel » ou encore à l'emploi de verbes comme « pouvoir », « croire », « prévoir », « s'attendre à », « planifier », « projeter », « estimer », « continuer », « anticiper » ou « avoir l'intention de », au futur ou au conditionnel, ou à l'emploi de mots ou verbes analogues, y compris à la forme négative. Cette information prospective comprend notamment des énoncés à l'égard de la clôture prévue de l'acquisition de la centrale de Magpie et l'acquisition potentielle de six sites hydroélectriques additionnels d'Hydromega, des avantages dont pourront bénéficier Innergex et ses actionnaires à la suite des acquisitions contemplées, des dates de mise en service, de la production moyenne annuelle d'électricité, des coûts de construction, du financement de projets, de la stratégie et des plans d'affaires, ainsi que des objectifs d'Innergex ou visant Innergex ou les projets visés par les acquisitions contemplées.

L'information prospective comprend notamment de l'information prospective financière ou des perspectives financières, telles que les revenus et la production d'électricité, afin d'informer les investisseurs de l'influence potentielle des acquisitions contemplées sur les résultats de la Société. Ces informations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

L'information prospective est fondée sur certaines attentes et hypothèses fondamentales formulées par Innergex à la date du présent communiqué, incluant notamment des attentes et des hypothèses concernant le respect de toutes les conditions de clôture, la disponibilité des sources de capitaux, la date de mise en service et la performance des installations, ainsi que les estimations, prévisions et opinions d'Innergex. Même si Innergex estime que ces attentes et hypothèses sur lesquelles cette information prospective est fondée sont raisonnables, on ne doit pas s'y fier outre mesure étant donné que rien ne garantit qu'elles se révèlent exactes. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux actuellement prévus en raison d'un certain nombre de facteurs et de risques et il n'y a aucune garantie que les acquisitions contemplées seront réalisées. Ces risques comprennent notamment, le défaut de conclure les acquisitions contemplées ou de conclure une entente définitive à cet égard, la possibilité de responsabilités non divulguées liées aux acquisitions contemplées, le défaut de réaliser les avantages des acquisitions contemplées (y compris la réduction des coûts et les synergies possibles), la production d'électricité, le renouvellement des contrats d'achat d'électricité, le bris d'équipement, le développement et la construction de nouvelles installations, la performance de tierces parties et d'autres risques généralement attribuables aux activités d'Innergex. Pour obtenir de plus amples renseignements à l'égard des risques et des incertitudes, vous pouvez consulter la notice annuelle d'Innergex déposée sur SEDAR au www.sedar.com. L'information prospective dans les présentes est donnée en date du présent communiqué et Innergex ne s'engage aucunement à la mettre à jour ou à la réviser, que ce soit à la suite d'événements ou circonstances survenant après la date des présentes, à moins que la législation applicable ne l'exige.

- 30 -

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Jean Trudel, MBA
Chef de la direction des investissements et
Vice-président principal - Communications
450-928-2550, poste 252
jtrudel@innergex.com

Marie-Josée Privyk, CFA
Directrice – Relations avec les investisseurs
Tél. : 450 928-2550, poste 222
mjprivyk@innergex.com

www.innergex.com

Pour les médias :

Québec :
Geneviève Hinse
514-843-2304
514-894-4166
ghinse@national.ca

Ontario :
Jennifer Lee
416-848-1383
jlee@national.ca

Colombie-Britannique :
Alex McMillan
604-638-7455
amcmillan@national.ca

•